

Dasri & covid-19: quelles filières d'élimination ?

S'appuyant sur un avis du Haut Conseil de la santé publique (HCSP), le ministère de la Santé a fait paraître un certain nombre de mesures sur les filières d'élimination des déchets d'activité de soins générés par le contexte épidémique.

L'objectif est d'aller vers un certain assouplissement.

Voilà ci-dessous les trois grands points qu'il faut retenir.

- Perforants / tranchants : filière d'élimination des Dasri.
- Tests de dépistage antigéniques : filière d'élimination des Dasri.
- EPI : filière des ordures ménagères dans un double sac après stockage de 24 heures.

La durée entre la production des déchets d'EPI et leur évacuation du lieu de production ne doit pas excéder un mois.

Enfin, mais cela concerne peu les cabinets libéraux au regard des quantités dont il est question, la durée entre la production de déchets et leur évacuation a été assouplie à :

- 5 jours lorsque la quantité de ces déchets produite sur un même site est supérieure à 100 kilogrammes par semaine ;
- 10 jours lorsque la quantité de déchets produite sur un même site est inférieure à 100 kilogrammes par semaine et supérieure à 15 kilogrammes par mois ;